

0110012D
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION
1 AVENUE DU CAMPUS JEAN DURAND
11493 CASTELNAUDARY CEDEX
Tel : 0468945300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 8
Numéro d'enregistrement : 41
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/04/2022

Réuni le : 21/04/2022

Sous la présidence de : Florence Geneix

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Dotation Horaire Globalisée DHG : Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte l'emploi de la dotation horaire globalisée de la SEP du lycée pour la prochaine rentrée scolaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0